

Communiqué

Paris, le 9 septembre 2011

ARIIS, un acteur majeur de l'innovation ouverte

- A l'occasion de l'Université d'été du MEDEF qui s'est tenue du 31 août au 2 septembre, Isabelle Diaz, Secrétaire générale adjointe d'ARIIS, a exposé les enjeux de l'innovation ouverte, une des missions d'ARIIS, première alliance nationale au monde fédérant l'ensemble des Industries de santé -

« Villages et planète : objectif B20 ». Pour la troisième année consécutive, le MEDEF a organisé, au sein de l'université d'été, un « espace business innovation » afin de montrer par l'exemple les bonnes pratiques dans ce domaine. L'objectif est de valoriser l'innovation comme facteur essentiel de croissance, de création de richesse et d'emploi. L'innovation ouverte, terme promu par Henry Chesbrough, professeur et directeur du centre pour l'innovation ouverte à Berkeley, est un mode d'innovation basé sur le partage et la collaboration. L'innovation ouverte postule qu'il est plus efficace et rapide de ne plus se baser principalement sur sa seule et propre recherche pour innover.

« Il faut mettre de la porosité à tous les niveaux » affirme Pascal Corbet, maître de conférences, Vice-président en charge du développement, des partenariats et du mécénat, UVSQ¹. Pour ce faire, un des axes explorés par l'innovation ouverte est celui des partenariats publics-privés. De plus aujourd'hui, l'innovation en santé est une innovation qui doit intégrer l'ensemble des acteurs explique Isabelle Diaz, Secrétaire générale adjointe d'ARIIS². C'est pourquoi, suite à la 4^{ème} réunion du CSIS en octobre 2009, les industriels de santé se sont fédérés au sein de l'Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé. ARIIS a été créée en février 2010 et regroupe une cinquantaine d'adhérents. Elle s'appuie pour ses travaux sur 3 commissions Formation, Recherche et Innovation et Valorisation ainsi qu'un conseil scientifique.

ARIIS s'est fixée deux missions principales. La première est de décloisonner la recherche privée et d'amplifier les synergies entre médicament, technologies médicales, diagnostic et biotechnologies. La seconde, et non la moindre, est de participer à l'élaboration d'un cadre propice au développement de l'innovation en développant les partenariats avec la recherche académique.

Marie-Pierre Chevalier, Directeur des Alliances stratégiques chez Pfizer France, un des adhérents d'ARIIS, confirme que le modèle classique de R&D est bel et bien épuisé et que nous sommes véritablement entrés dans une aire de partage. Au sein de l'entreprise, des équipes de recherche sont dorénavant dédiées à l'identification de partenaires externes tels équipes publiques, PME, sociétés de biotechnologie. L'industrie pharmaceutique est par conséquent un moteur de création de richesse et d'emploi non seulement dans le secteur pharmaceutique mais aussi dans d'autres secteurs.

ARIIS est facilitateur et simplifie l'accès à l'ensemble des acteurs. Ainsi, un protocole d'association a été conclu avec AVIESAN³ en janvier 2011, les 3èmes Rencontres Internationales de Recherche dédiées au rapprochement des acteurs publics et privés d'un même domaine, ont eu lieu à l'Elysée le 10 juin dernier et un projet de participation à la gouvernance des IHU et de l'IRT santé est en cours d'élaboration, pour ne citer que trois exemples parmi toutes les actions engagées par ARIIS dans ce sens.

« ARIIS est-elle exportable à d'autres secteurs ? » s'interroge Hugues-Arnaud Meyer, Président de la commission Innovation du Medef, et animateur de cette table ronde.

« Le secteur doit être mur » répond Isabelle Diaz. La France peut donc se vanter d'être un grand pays des industries de santé puisqu'ARIIS est la première alliance nationale au monde fédérant l'ensemble des industries de santé.



De gauche à droite : Hugues-Arnaud Meyer (Medef), Isabelle Diaz (ARIIS), Pascal Corbel (UVSQ), Marie-Pierre Chevalier (Pfizer), Catherine Lucet, (Editions Nathan)

1 Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines

2 Alliance pour la Recherche et l'Innovation des Industries de Santé

3 Alliance pour les Sciences de la Vie et de la Santé